

QU'EST-CE QU'UN TROUBLE DES APPRENTISSAGES ?

1

Nous souhaitons aborder dans cet ouvrage les principaux troubles susceptibles d'être révélés par des difficultés d'apprentissage scolaire, en maternelle, à l'école primaire ou au collège. Nous parlerons ainsi des troubles spécifiques de l'apprentissage de la lecture, de l'orthographe et du calcul, appelés en France dyslexie-dysorthographe et dyscalculie, mais également d'autres troubles qui ont un retentissement direct sur les apprentissages scolaires. C'est le cas par exemple des troubles d'acquisition du langage oral, encore appelés dysphasie, du trouble d'acquisition des coordinations motrices ou dyspraxie, et des troubles attentionnels, qui rentrent dans le cadre du trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDA/H). La notion de trouble renvoie à des difficultés importantes, qui ont un retentissement majeur sur la scolarité, et ne traduisent pas une gêne modérée ou passagère. Il ne s'agit pas, par ailleurs, de difficultés secondaires à une atteinte neurologique, motrice ou sensorielle, ni à un trouble du développement plus global comme une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre autistique, à un défaut dans l'éducation ou les méthodes pédagogiques utilisées. Ainsi, le point commun de ces troubles est de toucher à un aspect des apprentissages, chez des enfants d'intelligence normale, avec des conséquences importantes et durables sur leur parcours scolaire. La définition de ces troubles s'appuie nécessairement sur la connaissance du rythme normal d'apprentissage des enfants. Elle s'appuie sur l'utilisation de tests pour lesquels des normes ont été établies sur une population d'enfants ne présentant pas de difficultés. Les performances des enfants présentant des troubles des apprentissages s'écartent significativement de la moyenne et des variations autour de la moyenne décrites dans la population des enfants du même âge ou du même niveau de classe. Ainsi, toute difficulté d'apprentissage ne constitue pas nécessairement un trouble, et la norme n'est certainement pas l'excellence !

2

**QUELLES SONT
LES DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGES
QUI SE MANIFESTENT EN MATERNELLE ?**

Les apprentissages de maternelle peuvent être entravés par des difficultés qui touchent trois grands domaines : le langage, l'organisation psychomotrice, et les capacités à se concentrer. Lorsqu'ils entrent en maternelle à partir de l'âge de trois ans, les enfants sont normalement déjà entrés dans le langage : ils ont enrichi de manière importante leur vocabulaire à partir de l'âge de 18 mois, peuvent dire des mots parfois déformés mais compréhensibles, former des phrases simples associant sujet verbe et complément, et comprendre les phrases qu'utilisent les adultes pour s'adresser à eux. Ils maîtrisent ainsi les différents aspects du langage que constituent la phonologie (la production des différents sons du langage et leur association), le lexique (ou vocabulaire) et la syntaxe (la forme des phrases, l'utilisation de marques grammaticales). Ils peuvent utiliser le langage pour communiquer et comprendre les autres de manière adaptée, c'est-à-dire avoir une bonne maîtrise de la pragmatique du langage. Toutefois, certains enfants peuvent présenter un retard dans l'acquisition du langage oral. Ce retard aura d'autant plus de conséquences sur les apprentissages qu'il est sévère et durable, comme nous le verrons dans la question sur les dysphasies.

L'apprentissage du graphisme passe dans un premier temps par la maîtrise du dessin. Tenir son crayon, pouvoir percevoir et reproduire des formes, représenter le dessin d'un bonhomme sont des apprentissages importants qui vont se déployer au cours des trois années de maternelle. Certains enfants, qui présentent des troubles de l'organisation de leur motricité dont la forme la plus sévère est représentée par les dyspraxies, vont avoir des difficultés à maîtriser ces apprentissages, qui précèdent celui du geste de l'écriture.

Enfin, les apprentissages de maternelle nécessitent que les enfants soient capables de se concentrer un temps suffisant pour écouter et aller jusqu'au bout d'une tâche, et d'inhiber leur motricité

pour la focaliser sur un exercice donné. Les enfants qui présentent une agitation importante ou une difficulté à canaliser et maintenir leur attention vont être en difficulté dans les apprentissages de maternelle. Si ces difficultés persistent et restent importantes, elles peuvent être révélatrices d'un trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité, encore appelé TDA/H.

3**QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS
D'APPRENTISSAGES QUI SE MANIFESTENT
À L'ÉCOLE PRIMAIRE ?**

Les apprentissages fondamentaux de l'école primaire sont ceux de la lecture, de l'orthographe, du graphisme et des mathématiques. Les enfants ne rentrent pas tous avec la même facilité ni au même rythme dans ces apprentissages, en fonction de nombreux facteurs. Ainsi, avant d'évoquer un trouble spécifique, il faut s'assurer qu'un temps suffisant a été consacré à ces apprentissages, dans des conditions adaptées. Pour la lecture par exemple, il faut attendre 18 mois d'apprentissage de la lecture avant d'évoquer une dyslexie, ce qui n'empêche pas bien sûr, de commencer une rééducation. Les principales difficultés qui seront rencontrées concerneront donc, dès le CP et le CE1, la dyslexie et la dyscalculie, à partir du CE2, la dysorthographe et la dysgraphie, et tout au long de la scolarité primaire, le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDA/H). Ces troubles se manifestent dès le début de l'apprentissage, mais leur diagnostic est parfois évoqué tardivement devant une situation d'échec scolaire durable. Enfin, les troubles apparus dès la maternelle, comme la dysphasie et la dyspraxie vont également retentir sur les apprentissages de primaire, et s'associer à des troubles d'apprentissage plus tardifs, participant ainsi à des tableaux complexes associant plusieurs troubles, que l'on appelle en France des troubles multi-dys.

QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE QUI SE MANIFESTENT AU COLLÈGE ?

4

Les difficultés d'apprentissage n'apparaissent pas au collège ; elles étaient déjà présentes pendant la scolarité primaire, voire dès la maternelle. Il peut s'agir de dyslexie, de dysorthographe, de dyscalculie, de trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité, de dyspraxie et de dysphasie ou de leurs séquelles. Toutefois il arrive que leur diagnostic n'ait pas été fait plus tôt, par ce que l'enfant avait mis en place des stratégies de compensation, qui lui permettaient de faire face jusque-là, comme ce peut être le cas chez des enfants dits précoces. Plus souvent, la situation d'échec scolaire de l'élève a été attribuée à un manque de motivation, à des difficultés d'ordre psychologique ou environnementale. Des conduites d'échec, une anxiété de performance, des troubles du comportement, un sentiment de dévalorisation voire une souffrance dépressive peuvent alors venir compliquer la situation. Ces troubles méconnus peuvent contribuer en partie aux nombreuses situations de décrochage scolaire observées à cet âge. Lorsque le diagnostic de ces troubles a été fait en primaire et n'a pas conduit à une orientation vers une éducation spécialisée, des difficultés plus ou moins importantes peuvent persister malgré la prise en charge. Des aménagements pédagogiques adaptés et la prise en compte des diagnostics doit permettre une poursuite de la scolarité adaptée aux possibilités de chaque élève.

“

5

QU'EST-CE QUE LA DYSPRAXIE ?

Il n'existe pas une mais plusieurs types de dyspraxies, qui sont la conséquence d'un trouble du développement de la programmation des gestes. Le terme de dyspraxie est le plus utilisé en France ; il correspond au Trouble d'Acquisition des Coordinations ou TAC utilisé dans les classifications internationales. Ce trouble de la programmation gestuelle va se manifester dans l'enfance par des difficultés à réaliser des gestes intentionnels et/ou à traiter des informations visuo-spatiales. De ce fait, il va avoir des conséquences sur le développement de l'enfant, sur ses activités quotidiennes (toilette, habillage, alimentation, jeux) et sur ses apprentissages (graphisme en particulier). Ces difficultés sont plus ou moins importantes et se traduisent souvent par une impression globale de maladresse. Elles concernent de manière élective les gestes intentionnels, et ne sont pas seulement l'expression d'un retard psychomoteur global qui toucherait toutes les fonctions motrices (retard important d'acquisition de la station assise et de la marche par exemple), à un déficit sensoriel (auditive ou visuelle) ou à des difficultés psychologiques. Il ne s'agit pas non plus de difficultés motrices qui seraient secondaires à une atteinte neurologique congénitale comme dans l'infirmité motrice cérébrale, ou consécutives à un traumatisme crânien. Enfin, les autres fonctions sont bien préservées, en particulier le langage. Selon les auteurs, différentes classifications ont été proposées. Certaines s'inspirent des troubles décrits chez l'adulte liés à une perte de fonction (les apraxies), d'autres s'appuient sur la fonction qui est altérée (par exemple dyspraxie de l'habillage) d'autres enfin s'appuient sur l'analyse des fonctions neuropsychologiques qui sont touchées. Typiquement, un enfant souffrant de dyspraxie se présente comme un enfant vif, qui a un langage bien développé, pour lequel les parents rapportent qu'il a tardé à savoir s'habiller seul, met souvent ses vêtements à l'envers, ne parvient pas à boutonner ses boutons ou à faire ses lacets, a tardé à apprendre à faire du vélo ou à nager, n'aime pas dessiner, investit peu les jeux de construction et d'encastrement, n'investit pas le dessin et présente des difficultés au niveau du graphisme.

QU'EST-CE QUE LA DYSPHASIE ?

6

La dysphasie est un trouble d'acquisition du langage oral. Ce trouble se traduit par le fait que le langage oral se développe tardivement, avec des déformations qui ne sont pas observées normalement, alors que le reste du développement, notamment moteur affectif et intellectuel, n'est pas altéré. Ces difficultés ne sont pas secondaires à une atteinte neurologique, à une atteinte sensorielle (notamment auditive), ni à un trouble psychoaffectif ou à une déficience intellectuelle. Dans les classifications internationales, les dysphasies sont appelées trouble spécifique d'acquisition du langage oral (TSLO). On distingue plusieurs types de dysphasies, en fonction du domaine du langage concerné par le trouble : certaines dysphasies touchent de manière prédominante l'expression du langage, d'autres touchent également la compréhension et l'expression. Un ou plusieurs secteurs du langage peuvent être touchés :

- la production des sons du langage appelés phonèmes : on parle alors de trouble phonologique,
- la compréhension ou la production du vocabulaire : on parle de trouble lexical,
- la compréhension ou la formation de la syntaxe : on parle de trouble syntaxique.

Selon les domaines du langage qui sont touchés, l'enfant peut avoir un langage très déformé, on dit alors que son langage est inintelligible. L'atteinte du vocabulaire peut se traduire par le fait que l'enfant utilise souvent des mots comme « truc, machin », ou dit souvent qu'il ne sait pas. L'atteinte de la syntaxe peut se traduire par le fait que l'enfant n'utilise pas de pronoms, ne conjugue pas les verbes, inverse l'ordre des mots dans la phrase, et fait des phrases très courtes. Les enfants dysphasiques sont généralement conscients de leurs difficultés et tentent de se faire comprendre par d'autres moyens, par les gestes et les mimiques par exemple. Ces troubles sont sévères et durables, ils persistent au-delà de l'âge de 6 ans, contrairement au retard simple de langage et de parole qui s'améliore spontanément ou avec l'aide d'une prise en charge, avant 6 ans.

7

QU'EST-CE QUE LA DYSLEXIE ?

La dyslexie est un trouble de l'acquisition du langage écrit. Son diagnostic ne peut être porté qu'après un temps suffisant d'apprentissage de la lecture, au moins 18 mois, et se définit par des scores aux tests de lecture significativement plus faibles que ceux des enfants du même âge et du même niveau de classe, chez un enfant d'intelligence normale, ne présentant pas de déficit sensoriel, visuel ou auditif, ni de trouble neurologique avéré, ou de carence éducative notable. Ainsi si l'on compare les scores obtenus par un enfant dyslexique à un test de lecture normé, celui-ci se situera au moins deux écart-types en dessous de la moyenne des enfants du même âge. La dyslexie se traduira donc initialement par un apprentissage de la lecture long et laborieux, et par la persistance d'une lecture peu fonctionnelle, ne permettant pas d'accéder de manière aisée au sens du texte lu. Étant donné l'importance de la lecture dans l'ensemble des apprentissages, ce trouble durable a des répercussions importantes sur la scolarité de l'enfant. La dyslexie touche deux fois plus les garçons que les filles, et concernerait au moins 3 à 5 % des enfants âgés de 10 ans. La lecture fait intervenir deux voies principales :

- la voie phonologique, qui correspond au déchiffrage des graphèmes (ou syllabes), et à leur assemblage pour former les mots,
- et la voie lexicale, qui correspond à la reconnaissance de mots visualisés et mémorisés.

Pour avoir une lecture fonctionnelle et rapide, nous utilisons simultanément ces deux voies. On décrit plusieurs types de dyslexie, selon la voie de lecture qui est la plus touchée. La dyslexie phonologique est due à un déficit spécifique de la procédure phonologique de lecture, la dyslexie de surface est caractérisée par un déficit spécifique de la procédure lexicale de lecture, tandis que la dyslexie mixte associe des déficits de ces deux voies. L'atteinte des traitements séquentiels visuels comme mécanisme spécifique de la dyslexie est beaucoup plus controversée, même s'il est certain que l'existence de troubles visuo-attentionnels peut interférer avec